

LA FAMILLE AU QUÉBEC: UN BRUSQUE VIRAGE DANS LA MODERNITÉ?

Renée Brien-Dandurand

In 1921, Quebec placed first among Canadian provinces with its birth rate, and maintained this position until 1951. Since then, a gradual decline has brought it to rank almost last in the reproduction of its population. Renée Brien-Dandurand examines the factors which have led to this dramatic change in the shape of Quebec society, including its rapid development as an industrial province, and the changes in religious beliefs and in civil law.

On a cru longtemps, hors du Québec, que ce coin francophone d'Amérique avait conservé jusqu'en 1960 des modèles familiaux hérités de la vie paysanne d'autrefois: familles à progéniture nombreuse, valorisées par les institutions sociales et soumises à l'autorité morale de l'Église, en particulier pour ce qui est de la contraception et de l'indissolubilité du lien marital. Discours moralistes ou "scientifiques" aussi bien que romans, films, émissions télévisées ont véhiculé cette image mi-folklorique dont, encore aujourd'hui, on voit la trace¹.

En réalité, bien des transformations qu'a subi la famille étaient déjà amorcées.² Il est indéniable cependant que depuis les années 1960, elles se sont accélérées: "Des phénomènes qui dans d'autres sociétés ont mis un siècle à se produire," écrit le collectif Clio, "se sont effectuées ici avec une rapidité remarquable."³

La famille québécoise aurait-elle fait ces dernières années, un brusque virage dans la "modernité"? Certains indices le révèlent, qui ne sont pas liés qu'à une laïcisation de la société et au contrôle étatique⁴ des appareils scolaires et socio-sanitaires: baisse du taux de fécondité à un niveau tel que le remplacement des générations n'est plus assuré; désaffection du mariage et montée de l'union de fait; hausse spectaculaire du nombre des divorces et des séparations dont témoigne la proportion sans précédent de familles monoparentales. Généralement évoqués à l'appui d'une "modernité" de la famille, tous ces in-

dices semblent placer le Québec derrière les États-Unis ou la Suède, mais devant bien d'autres pays tels la France, l'Italie ou la Belgique. Un examen plus poussé de la question permettra de mieux mesurer certaines mutations de la famille au Québec et la portée des changements observés.

"Les enfants qu'on n'a plus au Québec"⁵

Comme tous les pays occidentaux, le Canada a connu une baisse de son taux de natalité pendant les années 1960. C'est au Québec que cette chute a été la plus brutale: autrefois l'une des régions les plus prolifiques d'occident, le Québec se classait, en 1921, au premier rang des provinces canadiennes pour ce qui est de la fécondité; il tiendra ce rang jusqu'en 1951, tout en participant avec moins d'enthousiasme que les autres Canadiens au baby-boom de l'après-guerre; la "dégringolade" s'accroît entre 1964 et 1968, date à laquelle le Québec se place (et se maintient depuis) quasi au dernier rang des provinces canadiennes. De façon plus concrète, si les Québécoises mariées de 1950 avaient quatre enfants en moyenne, celles de 1980 n'en ont plus que 1,8⁶ ce qui laisse entrevoir, en une génération, des changements importants dans la vie des couples. C'est surtout la vie des mères, qui s'en trouve transformée: des enfants moins nombreux, des maternités moins rapprochées et une espérance de vie plus longue sont des facteurs qui se conjuguent pour faire en sorte que le maternage n'occupe plus qu'une partie restreinte de leur vie.

Maman "travaille", même si elle a beaucoup "d'ouvrage"

À l'instar des Nord-Américaines, la majorité des Québécoises a vécu une insertion plus récente que les Européennes au marché du travail. Ainsi, au début des années 1940, les femmes mariées ne constituaient que 8% des travailleuses rémunérées; en 1981, elles comptaient pour 60% de la population féminine active. Leur arrivée massive au

travail date des années 1960, coïncidant avec l'accès légalisé à la contraception et surtout une croissance de l'emploi dans les services des secteurs publics et privés. La plupart des travailleuses sont motivées par des raisons économiques;⁷ elles trouvent cependant à s'employer dans des domaines restreints, ghettoïsés, qui leur assurent souvent un revenu tout juste suffisant⁸ pour subvenir à leurs besoins.

De tels changements dans la vie des femmes ne peuvent manquer d'avoir un impact sur la famille: même avec un "salaire d'appoint", la dépendance économique à l'égard du mari est moins lourde et, pour les jeunes femmes, la possibilité se présente désormais d'esquiver le mariage autrement qu'en devenant religieuse ou en vivant le sort marginal autrefois réservé aux "vieilles filles". D'autre part, le travail des mères hors du foyer implique la mise sur pied de garderies, l'octroi de congés de maternité, mais il pose surtout, et la chose ne se règle pas par des conventions collectives ou des législations, la question du partage des tâches domestiques. Autrement, "maman" doit cumuler son "ouvrage" domestique et son "travail" rémunéré, d'après la formule d'un chansonnier québécois.⁹ Or les études du budget-temps, au Canada et ailleurs dans le monde,¹⁰ montrent bien que cette mutation des rôles familiaux est fort lente à venir. Si elle semble poindre dans certains milieux,¹¹ elle est loin d'être générale.

"Je me marie, je me marie pas"

En raison notamment de leur insertion probable au monde du travail rémunéré, le second terme de ce jeu de hasard, que pratiquaient les filles en effeuillant la marguerite, n'a donc plus la connotation fatale d'autrefois. On s'est marié de moins en moins pendant la décennie 1970 et, semble-t-il, sans pour autant nécessairement bouder la "vie de couple". C'est par la baisse relative de la nuptialité qu'on soupçonne l'impor-

tance des unions de fait ou des autres modes de cohabitation (communes, couples homosexuels, etc.). Au Québec, en 1970, les célibataires avaient neuf chances sur dix de se marier avant 50 ans; en 1979, ce serait le sort de seulement 67% d'entre eux.

Il est aussi difficile, en raison des modes de cueillette des données officielles, de savoir si les dissolutions de mariage sont suivies d'un remariage. D'après le démographe Laurent Roy¹² en 1975, 36% des hommes divorcés se remariaient alors que c'était le cas de 26% des divorcées. Nous sommes loin des chiffres (bien plus optimistes) des États-Unis où trois divorcés sur quatre se remarient.

Un mariage sur trois se terminerait par un divorce

Le divorce est en croissance très rapide au Canada depuis 20 ans. Entre 1961 et 1981, Statistique Canada estime qu'il a progressé de 500%. Mais, c'est seulement depuis 1969 qu'il est véritablement devenu un choix pour les Québécois, avec la création de cours provinciales du divorce. Depuis lors, les taux ont monté en flèche, passant de un divorce pour sept mariages en 1970¹³ à un pour trois depuis 1978.¹⁴ Ainsi du 10e rang des provinces canadiennes pour ce qui est des taux de divortialité en 1968, le Québec est passé au 4e rang en 1974 où il se maintient encore. Ces proportions restent en-deça des pratiques américaines où on compte maintenant un divorce pour deux mariages.

Ce sont surtout les femmes qui sont requérantes dans les procédures de divorce, comme c'est le cas dans plusieurs pays occidentaux. Les pensions alimentaires sont loin d'être toujours versées: pas plus d'une fois sur cinq au milieu des années 1970. On peut espérer que depuis la mise en vigueur de la loi sur la perception des pensions alimentaires (1981), cette proportion se sera accrue. Car la situation est difficile pour les femmes qui, quatre fois sur cinq ont la garde des enfants. Aux États-Unis, où le tiers des mères divorcées reçoivent une pension alimentaire pour leurs enfants, on estime que ces femmes seules sont devenues les 'nouveaux pauvres de la nation'. Le sociologue Lenore Weitzman estime que le revenu des mères seules baisse de 73% pendant l'année qui suit le divorce, alors que le revenu des hommes divorcés augmente de 42%.¹⁵ On peut penser

FEWER CHILDREN

Women now plan their families, exercising more control over the number of children they will have and when they will have them. The total reproduction index, i.e. the average number of children per woman of reproductive age, dropped from 2.75 in 1966 to 1.47 in 1983. Women in all age groups have fewer children, and the period during which women are having children now covers fewer years — 25 to 29 years of age.

Number of births per 1 000 women, by age group, and total reproduction index, 1966, 1976, 1983

AGE	1966	1976	1983
15-19	26,1	21,1	14,4
20-24	154,2	102,0	80,1
25-29	165,5	139,3	118,4
30-34	108,4	71,1	61,0
35-39	64,0	22,6	16,4
40-44	22,8	4,5	2,5
45-49	2,5	0,3	0,2

Source: Bureau de la statistique du Québec, *Démographie québécoise: passé, présent, perspectives*, Gouvernement du Québec, 1983, p. 100.

Total reproduction index	1966	1976	1983
Total reproduction index	2,75	1,81	1,47

que la réalité québécoise n'est guère différente.

Seul(e) dans un monde à deux

Si les taux de divorce donnent des indices de la dissolution relative du mariage et de la famille, ils n'en explorent pas toute la réalité. Un bon nombre de couples, mariés ou liés par union consensuelle, vivent aussi des séparations et les statistiques officielles les désignent au titre de "séparé" ou même de "parent célibataire" si des enfants sont nés de l'union. Ces trois groupes (divorcés, séparés, parents célibataires) forment maintenant la majorité de cette catégorie familiale que depuis une dizaine d'années, on désigne sous le nom de famille monoparentale. Comme la baisse des taux de natalité, la désaffection du mariage ou la hausse des taux de divorce, la monoparentalité est devenue une réalité familiale "moderne". Non pas qu'elle ait été absente des formes familiales du passé: le veuvage et la maternité célibataire en constituaient les principales caractéristiques. De nos jours, cependant, ce sont les ruptures dites "volontaires" d'union qui sont principalement à l'origine de la formation d'une famille monoparentale qui est par ailleurs très majoritairement à figure parentale féminine: c'est pourquoi on peut parler d'une "nouvelle monoparentalité". Alors que le divorce désigne surtout des problèmes du lien conjugal, la monoparentalité implique en outre des problèmes du lien parental pour plusieurs familles, car tous les enfants ne demeurent pas en contact avec l'autre parent, généralement le père.¹⁶

Dans les principaux pays occidentaux, la famille monoparentale est donc aujourd'hui surtout matricentrique. À cause de la faible insertion des femmes au marché du travail (autant en termes de taux d'activité que de revenus tirés de l'emploi), plusieurs de ces familles vivent dans une situation de pauvreté en quelque sorte "désignée". Depuis quelques années, tous les rapports canadiens sur la pauvreté le soulignent clairement.¹⁷ Les associations québécoises de famille monoparentales (une cinquantaine de groupes locaux réunis en fédération) dénoncent une telle situation et agissent comme groupe de pression auprès des pouvoirs publics.

Les pays dotés de systèmes d'assistance sociale versent une bonne partie de leurs prestations aux familles matricentriques. Au Québec en 1981, elles recevaient près des deux tiers du budget de l'aide sociale aux familles. Parce qu'il n'est pas permis de cumuler les prestations sociales avec un revenu d'emploi, ces familles vivent dans une situation précaire, en-deça des seuils de pauvreté officiels.¹⁸ Ce serait le cas d'une bonne majorité de familles matricentriques québécoises.

La proportion de familles monoparentales s'est accrue constamment depuis le début des années '70. Au Québec, en 1966, elles représentaient 11% de l'ensemble des familles parentales; en 1981, elles en constituaient 17,6%¹⁹ soit le plus haut pourcentage des provinces canadiennes et un taux fort proche de la proportion américaine, 19,1%.

Quelles mutations familiales?

Il n'est pas facile de cerner les change-

ments familiaux. Chaque génération, dans le passé, a eu ses moralistes et même ses spécialistes qui signalaient une "crise de la famille". Or la famille est toujours présente, mais on a du mal à voir si elle est encore forte ou vacillante. Institution à multiples facettes, où se manifestent les clivages de sexes et d'âge, dont les pratiques et les valeurs diffèrent selon les milieux sociaux, elle s'insère dans des sociétés de plus en plus complexes où elle parvient à survivre malgré les prédictions les plus pessimistes. Agnès Pitrou²⁰ a bien montré que dans la France d'aujourd'hui, les solidarités familiales constituent encore des réseaux de vie très significatifs. On a tout lieu de penser qu'au Québec, la situation est assez analogue, en particulier dans les milieux populaires.²¹

La famille québécoise n'est donc plus ce qu'elle était il y a vingt ans. La législation a dû tenir compte de ces changements²² et devra encore s'y adapter.²³ L'illustration qui en a été présentée ici émane surtout des chiffres officiels qui, on le sait ne cernent qu'imparfaitement la réalité. À ces indices, mesurables en quelque sorte, on doit ajouter les modifications qui touchent les liens affectifs entre mari et femme, parents et enfants: demandes plus intenses et plus explicites des partenaires; introduction du concept de "besoin affectif essentiel" dans l'analyse et le règlement des problèmes; pressions multiples d'un discours sur le bonheur qui confond souvent affection et consommation, etc. Toutefois ces indices restent impressionnistes dans l'état actuel de la recherche.

Si l'on cherche tout de même une ligne directrice à travers l'ensemble de ces indications sur la "modernité" de la famille, on doit se rendre à l'évidence que c'est surtout la vie des femmes qui a changé, ce qui n'a pas été sans altérer les modèles familiaux. Mais les rôles sexuels au sein de la famille se sont-ils pour autant modifiés? C'est une autre question à laquelle, pour répondre, il faut aller au-delà des analyses d'ensemble et des statistiques officielles et faire l'ethnologie de la famille.

On découvre alors la complexité et les contradictions de ces transformations. Ainsi, il semble y avoir une continuité entre les conditions de la vie en couple et l'éclatement de la famille. Il semble aussi que des femmes refusent ce que sans doute elles acceptaient naguère. Par exemple²⁴, à l'origine de la rupture de bien des couples de milieu populaire,



"Woman and Baby" by Susan McDonald
Credité: Kalliope

apparaît un élément conflictuel majeur lié à l'absence de contrôle et d'accès des épouses aux revenus familiaux. (Cette "pauvreté cachée" des femmes mariées, les statistiques officielles ne la révèlent pas du tout.) Devenues seules, pauvres et avec charge d'enfants, ces femmes expliquent néanmoins en entrevue que leur "autonomie" actuelle est l'élément "le plus positif" de leur changement de vie. Et les trois quarts d'entre elles d'ailleurs n'ont pas l'intention de "revivre en couple", mariées ou non.

Sans parler avec certitude de mutation des rôles sexuels au sein de la famille, on peut dire que, souvent, divorce et monoparentalité portent le sens d'une contestation du rapport conjugal, jugé inégal par des femmes. Il est inévitable de penser que si la stabilité d'une institution familiale biparentale fait toujours partie de notre projet de société, elle dépende maintenant d'une mutation des rôles masculins.

²¹Voir par exemple le rôle de l'Eglise au Québec dans D.C. McKie, B. Prentice et P. Reed, *Divorce: La loi et la famille au Canada* (Ottawa: Statistique Canada, 1983).

²²Pour une vue éclairante des comportements du passé, voir les articles de Marie Lavigne et Denise Lemieux dans Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école* (Montréal: Boréal Express, 1983).

³*Histoire des femmes au Québec* (Montréal: Ed. Quinze, 1982), pp. 400-1.

⁴Voir là-dessus l'article de Nadia Fahmy-Eid et Nicole Laurin-Frenette dans Fahmy-Eid et DUMONT, op. cit.

⁷Titre (nostalgique?) d'un ouvrage de quatre démographes: Jacques Henripin, Paul-Marie Huot, Evelyne Lapiere-Adamcyk, Nicole Marcil-Gratton (Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1981).

⁶Suzanne Messier, *Chiffres en main* (Québec: Conseil du statut de la femme, 1981), p. 190.

⁷Les études sont claires là-dessus: *Les femmes et la pauvreté* (Ottawa: Conseil national du Bien-être social, 1979), et Mary Pearson, *Le retour: une étude sur les femmes qui réintègrent le marché du travail* (Ottawa: Conseil consultatif de la situation de la femme, 1979).

⁸Au Canada, la parité salariale entre les hommes et les femmes est loin d'être acquise: les travailleuses à plein temps touchent des revenus moyens qui représentent environ la moitié de ceux des travailleurs. C'est l'un des plus bas taux des pays de l'O.C.D.E.

⁹Des féministes reprendront cette formule qui est d'Yvon Deschamps: "Maman travaille pas, a trop d'ouvrage."

¹⁰Andrée Michel, *Les femmes dans l'économie marchande* (Paris: P.U.F., 1978). Heidi Hartman, "The Family as the Locus of Gender, Class and Political Struggle: The Example of Housework," *Signs*, 6, no. 3 (1981).

¹¹Diane Lamoureux, "La famille en rénovation: réflexion sur la nouvelle famille," *Conjecture*, no 3 (1983) et A. Vinet, et al., *La condition féminine en milieu ouvrier* (Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1982).

¹²*Les divorces et les séparations au Québec* (Québec: Ministère des Affaires Sociales, 1980), p. 22.

¹³On trouvait le même proportion en France en 1975.

¹⁴Suzanne Messier, op. cit., p. 124.

¹⁵"Divorce American Style," *Newsweek* (Jan. 19, 1983), p. 42.

¹⁶On commence à se préoccuper du sort des enfants des familles monoparentales: par exemple, le Conseil scolaire de l'île de Montréal a récemment découvert que dans les zones défavorisées du territoire, jusqu'à la moitié des écoliers étaient issus de telles familles. Des études sur le suicide des jeunes ont aussi relevé l'importance de cette variable. La tentation sera grande de faire de cette forme familiale la source de tous

les maux. . .

¹⁷Voir le plus récent: David Ross, *Données de base sur la pauvreté au Canada* 1983 (Ottawa: Conseil canadien de développement social, 1983).

¹⁸Les seuils de pauvreté sont calculés chaque année par certains organismes, dont Statistique Canada. Ils sont l'équivalent du S.M.I.C. pour la France.

¹⁹Ce taux, calculé sur l'ensemble des familles parentales, est plus élevé que le taux officiel (12,3%), calculé sur l'ensemble des "familles de recensement", qui comprennent les couples sans enfants. Par ailleurs, les modes de cueillette de données officielles, au Canada ne permettent pas de connaître le nombre de familles "reconstituées" (step family) ni le nombre de familles "nuc-léaires intactes", selon la formule des psychologues et travailleurs sociaux. Aux Etats-Unis, ces dernières ne représenteraient plus qu'environ 32% des ménages. Voir Betty Friedan, *Femmes Le Second Souffle* (Paris: Hachette, 1982), p. 102.

²⁰*Vivre sans famille?* (Toulouse: Privat, 1978).

²¹Robert Sevigny, *Le Québec en héritage* (Montréal: les Editions Albert St-Martin, 1979).

²²Le nouveau Code de la famille: voir article de Suzanne Dame.

²³Nous attendons toujours la "politique de la famille," promise depuis un an déjà par le gouvernement québécois.

²⁴Renée Brien-Dandurand, *Famille, monoparentalité et responsabilité maternelle* (Montréal: Université de Montréal, 1982), et recherche en cours à l'Institut québécois de recherche sur la culture.

Renée B.-Dandurand a reçu une formation d'ethnologue (Ph.D. anthropologie). Elle a enseigné au niveau collégial, puis universitaire, où elle a donné pendant six ans le cours d'anthropologie de la condition féminine. Depuis 1979, elle s'intéresse à la famille monoparentale à chef féminin. Des articles sur le sujet sont déjà parus, et elle a signé, avec sa collaboratrice, Lise Saint-Jean, un ouvrage intitulé Des mères sans alliance: Familles monoparentales et transformations récentes du système matrimonial (à paraître fin 1986 ou début 1987).

LA CHAMBRE ASTRALE

je vois du vert-bleu
des phosphènes lumineux
je vois un pluie d'irrescence
une ondée d'étoiles de mer
dans une chambre-couloir sans fin
au bout je vois un curseur vert
une soucoupe ancestrale
un écran cathodique
je vois un rayon d'énergie
descendre sur nous et déposer
une gerbe de fleurs sans nom
des fleurs d'un autre espace

je sens un vide
je ne sens plus rien
je ne vois plus rien
c'est noir la nuit noire
il n'y a plus d'éclairage
le jour s'est éteint

une sensation de fraîcheur
à mes pieds nus
dans la poussière sidérale

je brise la chaîne d'énergie
et je vois à nouveau
des points lumineux
je vois des mains
s'élever vers
les années-lumières

je suis étendue sur le sol
retenue par la panique
par mes glandes gonades
liées au tellurique
où je vois dans le noir
mon corps éthérique
s'élever lentement
au dessus de mes autres corps
je sors par la voie arrière
où je suis aérienne
je me vois pousser des ailes
dans le noir
où je cherche un tunnel
au bout duquel
une mémoire blanche m'appelle
je vois que j'y entre
je reconnais les autres qui s'y trouvent
dans l'épaisseur du cosmo-pénible
et j'ai peur de ne plus jamais revenir

je relis mes gonades au thymus
je fais la somme de mon énergie prânique
et je me retrouve au-dessus des nuages
puis en dessous en même temps
je plonge dans une mer inconnue
je vois vers le bleu-de-nuit
je flotte sans fin dans le couloir
et je perds la notion d'identité

je reviens au-dessus de mon corps
je sens l'énergie remonter la colonne
de la racine à la glande pinéale
quand je réintègre mon corps retrouvé
dans la chambre rouge-de-nuit
où je répète sans arrêt
je n'ai plus peur dans le noir

Claudine Bertrand
Montréal, Québec



Credit: Courtesy of Leslie Sanders